



## Communiqué de presse

Renouvellement du port d'Ouchy

### **Plus grand, plus beau, plus sûr : le port d'Ouchy affiche ses ambitions**

**Les estacades du port d'Ouchy doivent être renouvelées. La Municipalité a validé un avant-projet permettant d'augmenter la capacité portuaire et d'apporter davantage de confort aux utilisateurs.**

Le port d'Ouchy, tel qu'il se présente aujourd'hui, a été construit en 1967. Les estacades permettant l'amarrage des bateaux doivent être renouvelées. Les infiltrations d'eau dans les caissons flottants en béton exigent en effet leur remplacement total. La Municipalité saisit cette occasion pour améliorer l'organisation ainsi que le fonctionnement du port. Un groupe de concertation, incluant les sociétés nautiques et les professionnel-le-s du port, a été constitué pour cerner les attentes de chacun et y répondre au mieux.

La Vaudoise, construite en 1932, monument historique vaudois et lémanique depuis 1979, sera mise en valeur en bénéficiant de davantage d'espace au quai des Savoyards. Le plan d'eau sera plus visible et à disposition pour permettre des activités traditionnelles telles que les joutes de la Société Vaudoise de Navigation (Nana), existant depuis 1846.

Les nouvelles installations permettront d'augmenter la capacité portuaire d'une trentaine d'amarrages à 660 places et de réduire en conséquence le temps d'attente pour les Lausannoises et Lausannois désireux d'obtenir un emplacement pour leur bateau. Ce nombre et ses conséquences sur la densité du port ont été pour partie remis en cause par quelques participants au groupe de concertation. A l'issue des études complémentaires et avant la mise à l'enquête publique proprement dite, une nouvelle consultation s'ouvre.

La sécurité des accès aux amarrages va en outre être renforcée. Notamment, des pontons seront ajoutés pour éloigner les bateaux du bord du quai de la Jetée d'Osches.

Afin de faciliter l'entretien des amarrages, des catways – appontements flottants qui permettent d'amarrer les bateaux sans avoir recours à des chaînes ou à des bouées – seront installés. Ce système moderne et plus économique à long terme a déjà fait ses preuves dans le port de Vidy. Les amarrages de la digue seront, quant à eux, aménagés à l'aide de pilotis.

Pour plus de commodité, les installations techniques pour la manutention seront regroupées près de la Capitainerie et des aménagements sont prévus pour permettre aux piétons de flâner sans risque à ses abords.

Ces nouveaux aménagements contribueront, au même titre que la future zone de baignade dans le Vieux-Port, à renforcer encore l'attrait d'Ouchy comme quartier emblématique de la Ville de Lausanne. Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie : « *Ce projet met en valeur la Vaudoise et sécurise les installations portuaires* ».

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 22 février 2021